

PROJET

BUREAU FEDERAL

Réunion du 8 Juillet 2005 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE,
MM Claude AUTHIE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Serge GERARD,
Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe
RESTOUT, Alain SERRI, Jean-Pierre SIUTAT.

Assistent : Mme Céline PETIT
MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Raymond BAURIAUD,
Didier DOMAT et Sylvain BOURDOIS-CHUPIN

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il fait part de sa déception suite à la non attribution des JO de 2012 à la ville de Paris. La déception est aussi grande que pour la décision de l'organisation des Championnats du Monde de Basket. Il y avait une mobilisation exceptionnelle derrière cette candidature. C'était un projet fabuleux et très mobilisateur pour le Basket et c'est d'autant plus regrettable.

Yvan MAININI informe que la journée "Portes ouvertes" pour la composition des poules, organisée à l'intention des clubs évoluant en Championnat de France, arrive à son terme. Tout c'est très bien déroulé. L'organisation matérielle de cette journée sera revue d'une façon différente.

Il informe ensuite que 4 joueurs français ont été draftés en NBA (Johan PETRO, Ian MAHINMI, Michael GELABALE et Ronny TURI AF), ce qui permet de constater que la formation faites par l'ensemble de nos structures est reconnue. Le point négatif de cette information est que M. PETRO a déclaré forfait pour sa sélection en Equipe de France. D'autre part, deux autres joueurs sélectionnés en Equipe de France A' (Guillaume YANGO et Yacouba DIAWARA) ont quitté le lieu de stage sans raison apparente. Il a été demandé à la Commission de Discipline l'ouverture de dossiers disciplinaires à l'encontre de ces joueurs.

Les championnats d'Europe Jeunes ont débuté et les résultats sont les suivants :

- l'Equipe de France Féminine des 20 ans et moins jouera le 9 Juillet sa ½ finale contre la Grèce.
- l'Equipe de France Masculine des 20 ans et moins jouera, elle, contre la Croatie le 9 Juillet.

Yvan MAININI informe les membres du Bureau Fédéral de la décision de la Chambre d'Appel sur le dossier n°73 (Paris Basket Racing), rendue ce jour : *"La Chambre d'Appel a mis sa décision en délibéré au 22 Juillet 2005 avec demande à l'appelant de la production avant le 19 Juillet 2005 à 12h, d'une note en délibéré accompagnée des justificatifs des engagements fermes de tous les apporteurs de fonds de quelque nature que ce soit, ou sponsors, ce sans réserve à l'exception de la clause de maintien en PRO A."*

2. Poules des divers Championnats de France pour avis

- NF1 et NM1

Yvan MAININI souhaite savoir si les poules de NF1 et NM1 doivent être figées aujourd'hui. Beaucoup de clubs attendent des informations concrètes.

Serge GERARD propose que les poules de NF1 et de MN1 soient figées dès à présent, puisque la majeure partie des équipes est constituée et que les contrats sont déjà établis et déposés.

Philippe RESTOUT pense qu'il faut régler chaque chose au cas pas cas et qu'il faut aussi se laisser la possibilité de faire des changements en fonction des clubs concernés.

Une discussion s'instaure.

Yvan MAININI précise que dans tous les cas les clubs doivent être informés dans les meilleurs délais.

Les membres du Bureau Fédéral donnent leur accord pour les poules de NF1 et NM1 soient publiées.

- NF2 et NF3

Marie-Noëlle SERVAGE commente le document distribué aux membres et précise qu'au cours de la réunion, tous les représentants des clubs sont restés toute la matinée, contrairement aux représentants des équipes masculines.

Concernant la NF2, les modifications apportées sont les suivantes :

- PERPIGNAN passe de la poule A à la poule B.
- REZE passe de la poule B à la poule C.
- LE RACING passe de la poule C à la poule D.
- CHALON S/S BC passe de la poule D à la poule A.

Elle précise que concernant la NF3, la JSA Bordeaux a un dossier en cours auprès de la Chambre d'Appel. Ce dossier sera traité le 22 Juillet 2005. Si Bordeaux n'intègre pas la NF3, la poule C jouera à 11.

Le Bureau Fédéral valide les poules de NF2 et NF3.

- NM2 et NM3

Marie-Noëlle SERVAGE expose le document distribué aux membres.

Concernant la NM2, les modifications apportées sont les suivantes :

- ALSB ANDREZIEUX passe de la poule D à la poule A.
- USA TOULOUGES passe de la poule A à la poule B.
- TOURS JOUE BASKET passe de la poule B à la poule C.
- ASC DENAIN VOLTAIRE passe de la poule C à la poule D.

La composition des poules de NM3 n'apporte pas de remarques particulières.

Marie-Noëlle SERVAGE fait part du problème de l'aspect financier et sportif concernant les déplacements en Corse, soulevé par certains clubs.

Le Bureau Fédéral valide les poules de NM2 et NM3.

3. Situation du Championnat de France Cadettes (Rezé et Charleville) : Dérogations à accorder ?

Yvan MAININI rappelle le règlement en la matière et notamment l'obligation donnée aux équipes de NF1 de disposer d'une équipe Cadettes évoluant en Championnat de France. Les clubs de Rezé et Charleville sont prêts à évoluer en NF1, mais ne seraient pas en mesure de présenter une équipe de cadettes.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral refuse d'accorder une dérogation suite à cette demande, mais accepte d'accorder une dérogation sur le nombre de mutations et de licences T au Club de Charleville.

La Commission Juridique section qualification est chargée du suivi de cette décision. La saison prochaine, tous les clubs de NF2 doivent être informés très tôt dans la saison qu'en cas de montée en NF1, il leur faudra présenter une équipe cadettes.

4. Position du Bureau suite au Comité Directeur du 26 Juin 2005, concernant les règles de participation en Championnat Professionnel.

Yvan MAININI rappelle que lors du Comité Directeur du 26 Juin 2005, une communication avait été faite aux clubs en leur demandant de revoir les règles de participation dans les championnats de Pro A et de Pro B. A ce jour, aucune suite n'a été donnée. Il souhaite envoyer un courrier au Président de la LNB, et demande l'avis des membres du Bureau Fédéral sur son contenu.

Philippe RESTOUT pense que pour la Pro A les choses vont être très difficiles à changer, et que malgré cette lettre d'intention, les clubs ne donneront pas suite.

Pierre COLLOMB souhaite savoir comment cette notion sera introduite dans la convention de délégation.

Yvan MAININI explique qu'une clause précisera qu'en amont de chaque saison les règles de participation seront discutées.

Philippe RESTOUT soulève le problème des joueurs sélectionnés, qui arrivent en fin de carrière, et qui sont très mal considérés par les clubs. Cette façon de fonctionner est regrettable.

Yvan MAININI demande aux membres du Bureau Fédéral s'ils ont bien reçu le courriel de René LE GOFF, suite à la lettre anonyme dont il avait été destinataire.

Serge GERARD rappelle quelques points de ce mail, et notamment le fait que René LE GOFF ne déposera pas de plainte puisque la FFBB doit le faire.

Yvan MAININI précise que la FFBB apportera son aide et proposera de se porter partie civile, si la LNB dépose une plainte.

5. Questions diverses.

Yvan MAININI donne un compte rendu de la procédure de recrutement qui a eu lieu pour les Arbitres, effectuée en grande partie par Jean-Claude BOIS et Jean-Luc MULLER.

- 18 candidatures → 6 personnes retenues.

Une réunion a eu lieu ce jour même avec Jacques DENEUX, Pascal DORIZON, Frédéric JUGNET et lui-même. Les 6 candidats retenus ont été répartis sur le territoire et voici la proposition :

- Zone OUEST : Carole DELAUNE
- Zone NORD : Eddy VIATOR
- Zone CENTRE : Yoann JEANNEAU
- Zone EST : Freddy LEPERCQ
- Zone SUD-EST : Abdel HAMZAoui
- Zone SUD-OUEST : Nicolas MAESTRE

La formation débutera le 1^{er} octobre 2005, pour une durée de 18 mois (environ 600 heures réparties – formation universitaire). Il y a la possibilité de rajouter quelques candidats supplémentaires à cette formation, pour développer le secteur de la formation d'une manière plus forte. Il sera demandé à Jacques DENEUX de faire une présentation précise des missions de chacun lors de la prochaine réunion du Bureau Fédéral.

Accord du Bureau Fédéral.

Yvan MAININI explique qu'il a reçu une demande de la Ligue Nationale de Basket qui souhaite disposer d'un peu plus d'espace dans les locaux de la FFBB. Plusieurs solutions sont possibles, il faut mettre en place une étude précise.

Le Bureau Fédéral donne son accord pour débiter une étude.

Jean-Pierre de VINCENZI fait part de l'annulation de l'intervention des arbitres lors du stage d'Entraîneur de Haut Niveau, faute de formateur disponible.

Rémy GAUTRON précise que 4 clubs sont encore redevables à la FFBB de dettes supérieures à 500 € : Aubervilliers, Limoges ABC, Le Portel et Salon BC.

Frédéric JUGNET informe que suite aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale de la FFBB de nouvelles mesures vont être appliquées concernant les Arbitres, des Comités interrogent la FFBB sur la charte de l'Arbitrage.

Yvan MAININI explique que la charte de l'Arbitrage va être rédigée dans les mois prochains, afin d'être mise en place au mois de Février au plus tard. Il rappelle ce qui avait été évoqué lors de l'Assemblée Générale : "Les Arbitres, en terme de valeur dans la charte de l'Arbitrage, appartiennent, en tant que personne, au club dans lequel ils étaient licenciés au 25 Juin 2005" et "Ils ne pourront compter pour le nouveau club pour lequel ils muteraient sous réserve qu'ils aient suivi un cursus de formation et aient été agréés au niveau supérieur".

Frédéric JUGNET donne les modifications des dates de réunions du Bureau Fédéral :

- Le Bureau Fédéral du 26 Août 2005 à Artigues, est repoussé au Mercredi 31 Août 2005 à Paris.
- le Bureau Fédéral du 16 Septembre 2005 est annulé.

Jean-Marc JEHANNO informe que dans la délégation des pouvoirs financiers de la FFBB, il y a un problème, il ne peut y avoir qu'un seul Vice-Président (d'après le règlement financier).

Le Bureau Fédéral propose de faire une consultation à distance pour modifier le Règlement Financier.

Yvan MAININI explique que le Tournoi de la Fédération (15 et 16 Avril 2006) a un seul candidat à l'organisation : le Club de ESBVA Lille Métropole en collaboration avec le Comité Départemental du Nord.

Accord du Bureau Fédéral

Yvan MAININI souhaite être représenté par des membres du Bureau Fédéral, pour assister aux différents Tournois Internationaux organisés en France, quand il ne sera pas disponible :

- Tournoi à Lorient du 29 au 31 Juillet 2005 (Seniors Féminines) : Rémy GAUTRON
- Tournoi d'Hagondange du 13 au 16 Août 2005 (Seniors Féminines) : Jean-Pierre SIUTAT
- Tournoi à Limoges les 9 et 10 Septembre 2005 (Seniors Masculins) : Philippe RESTOUT

Prochain Bureau Fédéral le 31 Août 2005.